



## AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 09/2016/USMS

Le 30/11/2016 à 11H, Il sera procédé à la salle de réunion de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale pour **Travaux de construction d'un amphi à l'Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal.**

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la division des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane Beni Mellal, Boulevard Mohamed V, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de **3 000 000,00 DH HT.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du règlement interne de l'Université Sultan Moulay Slimane de Beni Mellal relatif aux marchés publics.

### **Les architectes peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans la division des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane Beni Mellal.
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à la division des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane Beni Mellal ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

### **Il est prévu une visite des lieux le : 21/11/2016 à 11H**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

Les candidats qui ont téléchargés le dossier de la consultation architecturale par internet sont priés d'en informer l'administration par lettre ou par fax au numéro : (+212) 05 23 48 13 51.